



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2020 à 20 h 30

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 6 janvier 2020

Effectif légal	49
Conseillers présents	32
Excusés avec pouvoir	6
Excusés	1
Absents	10

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
QUARTIER VILLETALOUR : Cession par la commune de parcelles au profit d'Alter Public	Adopté (unanimité)
Foyer d'Animation Rural – Avenants travaux	Adopté (unanimité)
Fonds de concours :	
- Rénovation réseau d'éclairage public, commune déléguée de La Pouëze	Adopté (unanimité)
- Rénovation armoires de commandes, commune déléguée de La Pouëze	Adopté (unanimité)
Indemnité communale des sapeurs-pompiers retraités	Adopté (unanimité)

Les extraits des délibérations publiées au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d'Erdre-En-Anjou. En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d'Erdre-En-Anjou le 14 janvier 2020, Le Maire – Laurent TODESCHINI.